

ADRESSES UTILES

Choisissez vos critères et recevez chaque jour de nouvelles offres en vous inscrivant aux alertes e-mail de :

www.bernard-nicod.ch www.immostreet.ch www.naef.ch
www.immoscout24.ch www.regiebraun.ch www.homegate.ch

et en consultant les sites suivants :

www.agence-du-leman.ch http://ch.foncia.com www.anibis.ch
www.comptoir-immo.ch www.cofideco.ch www.derham.ch
www.cogestim.ch www.regierhone.ch www.domicim.ch
www.gerance-crot.ch www.regieduboux.ch www.home.ch
www.golay-immobilier.ch www.justimmo.ch www.laliberte.ch
www.newhome.ch www.lausanne.ch www.rilsa.ch
www.romandie-immobilier.ch www.misa-gerance.ch www.rosset.ch
www.petitesannonces.ch www.wincasa.ch www.dhr.ch

(Liste non exhaustive)

Pour la garantie de loyer :

www.swisscaution.ch www.smartcaution.ch www.firstcaution.ch

Consultez régulièrement les annonces sur les sites Internet, dans les journaux, les régies, regardez les annonces privées (Migros, Anibis, etc.), parlez-en à vos proches, visitez les appartements et déposez vos dossiers au plus vite, si possible **personnellement**, auprès des gérances.

Soutien à la recherche d'appartement : www.fondation-apollo.ch

Pour la défense des droits des locataires : www.asloca.ch

• **L'Association suisse des locataires (ASLOCA)**

Broye vaudoise, La Côte, Lausanne, Montreux, Morges, Nord vaudois, Renens, Vevey (voir le site Internet pour les adresses)

Tiré du document « Les 10 règles d'or pour trouver un logement », ARASOL, 2014.

TRUCS ET ASTUCES pour

CHERCHER UN LOGEMENT

1. CONSTITUER UN DOSSIER COMPLET

Formulaire de demande correctement rempli et toutes les pièces demandées.

Soit une copie de carte d'identité ou d'un permis de séjour, les 3 dernières fiches de salaire et/ou l'attestation du paiement de vos rentes et l'attestation de l'Office des poursuites datée de moins de 3 mois.

Il est conseillé de joindre au dossier une lettre de motivation qui montre votre détermination.

2. ÊTRE TRÈS RAPIDE

Avoir un dossier toujours prêt à remettre à la gérance au plus vite.

3. CHERCHER UN LOYER RAISONNABLE

Soit au maximum un tiers des revenus ou dans les normes du RI.

Voir si vous avez le droit aux logements subventionnés.

4. PENSER À LA COLOCATION OU LA SOUS-LOCATION

Toujours en aviser la gérance, si vous le faites.

Site pour la collocation : www.easywg.ch

Exemple de contrat de sous-location sous: www.asloca.ch

5. TROUVER UN GARANT SOLVABLE

Joindre au dossier les mêmes pièces que pour le locataire.

6. ATTESTER LA SOLVABILITÉ

L'ancienne gérance peut éventuellement attester :

- l'acquittement de l'entier des loyers passés et la ponctualité des paiements.

L'employeur/patron peut attester :

- le sérieux de son employé;

- la stabilité de l'emploi.

7. AVOIR UNE BONNE PRÉSENTATION

Pour la visite de l'appartement et pour la remise en main propre du dossier : se présenter comme pour un entretien d'embauche.

8. ENVISAGER D'HABITER EN PÉRIPHÉRIE

La pénurie de logement est moins forte en dehors de l'arc lémanique.

9. EN CAS DE POURSUITES, LES EXPLIQUER

Le bailleur sera plus rassuré si vous en donnez les raisons et si elles ne sont pas dues à des loyers non payés.

10. ÊTRE PERSÉVÉRANT

Ne pas lâcher prise et rester positif.